

SOCIÉTÉ DE PASTEL DE L'EST DU CANADA (PSEC)

STATUT DE MAÎTRE PASTELLISTE

SOUSSION DE CANDIDATURE

Objectif

La PSEC désire élever au rang de Maître pastelliste, les artistes qui ont démontré une très haute maîtrise du pastel sec et une qualité constante dans leur travail. Cet honneur est la plus haute marque de reconnaissance du milieu envers les artistes du pastel sec qui pratiquent cet art de manière professionnelle et qui ont un parcours important derrière eux. Ces artistes sont des ambassadeurs engagés envers le médium et sont des phares pour les artistes montants. Les récipiendaires ont alors le privilège de participer aux expositions de la PSEC sans passer par la présélection et sans déboursier les frais d'inscriptions, ainsi que l'honneur d'apposer les lettres MPSEC à la suite de leur signature. Dorénavant, ils sont membres à vie et n'ont plus de frais de membership à cotiser.

Conditions

- Ce statut est accessible uniquement aux Membres Signataires en règle de la PSEC.
- La mise en candidature est ouverte 1 fois par année. La date limite de réception des dossiers est la fin **février** de chaque année (réponse à la mi-juin).
- Les récipiendaires du statut de Maître se verront présenter leur titre lors du vernissage de l'exposition Les Pastellistes, en novembre suivant.
- Les maîtres pastellistes de la PSEC doivent remplir certains devoirs, par exemple à titre de juge pour la PSEC, faire une démonstration, écrire un court article, etc. Ils présenteront un tableau chaque année à l'exposition Les Pastellistes.
- La sélection est faite conjointement par 3 juges, 2 maîtres pastellistes de l'extérieur et un de la PSEC. La majorité décide et leur décision est finale. La PSEC n'est d'aucune façon impliquée dans la décision. Les candidats non-sélectionnés devront sauter une année avant de présenter un nouveau dossier.
- Les artistes sont jugés individuellement, d'après leur dossier et ne sont nullement comparés les uns aux autres. Les candidatures demeurent confidentielles.
- Les frais d'examen de dossier sont de **\$300**, non-remboursables. (Chèque fait à l'ordre de la PSEC.)

Préparation de dossier

Les candidats doivent préparer leur dossier dans les **2 langues** (français et anglais), comprenant:

- Un texte décrivant le parcours artistique du candidat;
- 15 photos d'œuvres au pastel sur CD ou DVD en images numérisées, en haute résolution (300 dpi). Une liste doit accompagner les images indiquant: le titre, les dimensions, l'année de production et les prix obtenus, s'il y a lieu;
- Un CV complet, incluant entre autres : la formation artistique, les expositions de groupes ou solo, les affiliations et implications dans le milieu artistique, la reconnaissance des pairs, les prix, la présence en galerie, les publications, les couvertures de presse, l'enseignement, les démonstrations, les conférences, etc.

Veuillez s'il-vous-plaît faire parvenir le dossier complet et votre chèque à Michèle Bujold au : 5 St Stanislas #4, Québec, Québec, G1R 4G7.